
Installation d'un lieu de stockage pour les biens d'équipement en bon état à la déchèterie

Obc

Parc d'Activités de Tirpen - la Paviotaie

Cs 80055

56140 Malestroit

[Voir le site internet](#)

Floriane Danet

Auteur :

animenvi@cc-payslagacilly.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes du Pays de La Gacilly, petit territoire rural du Morbihan rassemble 10821 habitants et est composée de 9 communes : Carentoir, Courmon, Glénac, St Martin sur Oust, Les Fougerêts, La Chapelle Gaceline, Quelneuc, Tréal et La Gacilly.

Soucieuse de l'environnement et dans la continuité de l'Agenda 21 Local, la Communauté de Communes s'est donc inscrite dans un programme Local de Prévention des Déchets en 2011.

D'après le diagnostic déchets du territoire, les biens d'équipements (tout venant et D3E) déposés à la déchèterie représentent 132.12 kg/hab/an. Par la sensibilisation et l'appui des acteurs locaux ces biens pourrait être détournés de la déchèterie et avoir une seconde vie par le réemploi. La présence d'Emmaüs sur le territoire est un atout majeur, on estime pouvoir détournés 10 % des biens en favorisant la récupération par les acteurs du réemploi.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Développer un partenariat avec Emmaüs, présent sur le territoire
- Réduire les tonnages en déchèterie
- Donner une seconde vie aux objets
- Modifier les comportements

Résultats quantitatifs

Année 4 : novembre 2015

Quantité détournés :

- 10 kg de vaisselle
- 0.50 m3 de mobilier

Résultats qualitatifs

- un nouveau partenariat avec un acteur local
- une visibilité plus grande du fait de la présence d'Emmaüs
- une notion d'économie sociale et solidaire qui se développe

MISE EN OEUVRE

Planning

2013 :

Août : rencontre avec Emmaüs Rennes

Octobre : Mise en place d'un lieu de stockage à la déchèterie

2015 : OFFICIALISATION

Juin : Rencontre des bénévoles du dépôt Emmaüs

Août : Proposition de la convention avec Emmaüs Rennes

Octobre : Nouvelle convention établie entre la CC et le dépôt Emmaüs de La Gacilly (accord local sans l'intervention d'Emmaüs Rennes)

Affichage en déchèterie sur les biens récupérés

Novembre : Récupération régulière par les bénévoles et mise en place de bordereaux de suivi d'enlèvement

Moyens humains

- l'agent de déchèterie pour l'orientation des biens vers la bonne filière
- les bénévoles d'Emmaüs pour la récupération de biens en déchèterie
- l'animatrice du plan local de prévention pour la rencontre et le développement du partenariat avec Emmaüs

Moyens techniques

lieu de stockage en déchèterie qui ferme

Partenaires mobilisés

Emmaüs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action peut-être reproduite facilement, la présence d'Emmaüs est un avantage puisqu'elle bénéficie d'une visibilité nationale, c'est un acteur majeur dans l'économie sociale et solidaire.

Cette action nécessite également d'avoir un lieu identifiable en déchèterie.

Recommandations éventuelles

L'implication de l'agent de la déchèterie n'est pas à négliger puisqu'il a un rôle important tant dans l'orientation des apports des usagers que dans les rapports avec les bénévoles qui récupèrent les biens en bon état.

Cette action nécessite un local fermé au public, l'agent de déchèterie effectue les dépôts dans le lieu de stockage, cela évite toute récupération par des personnes étrangères à Emmaüs

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Dernière actualisation

Avril 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN

patrick.even@ademe.fr

Direction régionale Grand Est